

# DÉCLARATION

## UNI(E)S POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES

### LA RÉPRESSION NE NOUS FERA PAS TAIRE !

Chaque jour nous prenons connaissance que des citoyen-nes, des militant-es, des manifestant-es, des syndicalistes, des Gilets Jaunes, des jeunes, sont réprimé-es, poursuivi-es. Tout cela après la brutale répression des manifestant-es Gilets Jaunes.

Rassemblements, réunions publiques, interdits... Perquisitions, gardes à vue, déferrements au tribunal, utilisation de drones pour la surveillance de la population, c'est tout un arsenal anti-démocratique qui s'est mis en place pour intimider.

A la SNCF (Paris-Est et Mantes la Jolie), des représentants syndicaux sont menacés de licenciement et de sanctions en raison de leur action syndicale.

Des enseignants défendant leur métier ont été inquiétés, poursuivis, comme les élèves pourchassés par la police dans leurs locaux scolaires.

Manifestations contre le racisme, pour exiger vérité et justice pour Adama Traoré et les nombreuses autres victimes de crimes policiers racistes - en France et dans le monde et pour la justice, interdites.

A l'occasion du 1<sup>er</sup> mai, une habitante de Montendre avait déployé sur sa maison une banderole « Macronavirus, à quand la fin ? ». Les gendarmes interviennent, confisquent la banderole. Refusant de donner ses empreintes digitales, on l'accuse de deux chefs d'inculpation : diffamation envers le président et refus d'obtempérer à une injonction policière. Comme sous l'ancien régime, c'est le crime de lèse-majesté !

Pour le gouvernement qui aligne les mesures arbitraires, incohérentes et liberticides dans sa gestion de la crise sanitaire, il n'est pas supportable qu'on ne se courbe pas devant lui.

Pas de tests, de masques, mais le gouvernement vient d'augmenter les commandes de LBD et de gaz lacrymogènes.

Il couvre, justifie ou nie, en n'hésitant pas à mentir, les violences policières qui se répètent dans le pays, qu'elles soient à caractère raciste ou non.

## **LOI DU 23 MARS 2020 ET LOI ORGANIQUE DU 30 MARS 2020. ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE**

Ce régime d'exception conduit à justifier la possibilité de gouverner sans relâche par ordonnances et décrets en s'affranchissant des consultations obligatoires et des dispositions du code du travail.

Cet état d'urgence sanitaire, après l'état d'urgence précédent (2016) doit être arrêté ! Toutes les ordonnances liberticides doivent être abrogées ! Aucun autre Etat européen confronté à la pandémie n'a eu recours à de telles lois.

## **BRIGADES COVID 19**

Il s'agit avec ces brigades qui agiront 7 jours sur 7 de 8h à 19h de rechercher et tracer les personnes en contact avec les malades et de constituer des fichiers de malades et de malades potentiels, etc.

Le secret médical, le secret professionnel des organismes de sécurité sociale, le respect et la dignité des personnes sont remis en cause.

La mission de la sécurité sociale n'est pas de tracer les citoyens !

La Ligue des Droits de l'Homme a eu raison lorsqu'elle s'inquiétait « de la constitution d'un fichier sanitaire recueillant des données sensibles relevant du secret médical. A quoi s'ajoute que l'application Stop Covid reste envisagée en dépit de vives critiques sur son utilité et ses risques ».

A l'assemblée nationale, les député-e-s communistes se sont d'ailleurs fortement opposé-e-s au traçage par cette application.

\*\*\*\*

Nous, organisations soussignées, dans le respect des origines et des positions différentes,

- ⇒ nous apportons notre soutien aux manifestants des samedi 2 et 9 juin qui, par milliers, exigent "justice pour Adama" malgré les interdictions préfectorales,
- ⇒ nous nous prononçons ensemble :
- Contre toute forme de censure ou de contrôle des médias, de la liberté d'expression et de critique
- Contre toute forme de restriction des libertés fondamentales, quel que soit le prétexte

- Pour la défense inconditionnelle de la liberté d'association
- Pour la défense de la liberté syndicale, du droit de grève
- Contre toutes les violences policières et pour la vérité et une vraie justice pour les victimes !
- Pour la défense sous toutes ses formes du droit syndical (droit de retrait, défense des CHSCT, des Prud'hommes)
- Pour le retrait des dispositions liberticides et pour le retrait des lois et ordonnances dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire
- Contre toutes les violences policières et pour la vérité et une vraie justice pour les victimes !
- **Non au traçage, non au fichage !**

## **NOS LIBERTÉS SONT MENACÉES, DÉFENDONS-LES !**

Organisations signataires :

- ❖ Libre Pensée 37
- ❖ Ligue des Droits de l'Homme 37
- ❖ Union Départementale CGT 37
- ❖ Union Départementale FO 37
- ❖ Sud-Solidaires 37
- ❖ FSU 37
- ❖ Fédération du PCF 37
- ❖ POI 37
- ❖ NPA 37
- ❖ PCF - section de Tours
- ❖ PCF - Section de Joué-lès-Tours